

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2024

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9.

2- Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Le candidat traite, compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, l'un des trois sujets suivants :

A – Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV / parcours : la bonne éducation.

Texte : Georges Vigarello, *Le Corps redressé*, 1978.

L'auteur retrace l'histoire de la place donnée au corps dans l'éducation, du Moyen Âge au XX^e siècle.

L'importance attribuée au mouvement corporel dans l'éducation est présentée comme une libération de l'enfance, face aux coercitions¹ antérieures que symboliseraient par exemple corsets et maillots². Cette mobilité recommandée et largement commentée, rejoint ici le dynamisme de la nature. Elle donne libre cours à une énergie enfin reconnue
5 comme non seulement nécessaire mais « constructive ». Elle n'est plus porteuse d'un désordre en partie consenti parce qu'inévitable, mais porteuse d'un ordre jusque-là trop ignoré. Sa reconnaissance et les recommandations qui l'accompagnent correspondent à une meilleure compréhension de l'enfance et de ses besoins. La nouvelle appréhension de la tenue³, celle qui rend cette dernière tributaire⁴ d'exercices et de mouvements diversifiés,
10 se présente donc comme libératrice. Ne pèserait plus sur l'enfant une exigence étouffante, et en définitive artificielle, d'un maintien guindé bloquant le libre jeu des muscles et des articulations. « Les exercices continuels, laissés à la seule direction de la nature⁵ » sont indiqués comme étant à la fois émancipateurs et « édificateurs⁶ ». L'ambition de la rectitude⁷ n'est évidemment pas abandonnée ; encore a-t-elle changé ses méthodes et ses
15 justifications. Comme auparavant l'enfant se doit d'être droit, mais plus tout à fait pour les mêmes raisons, ni plus tout à fait de la même manière. La posture et sa rectitude étaient présentées comme obéissant à une exigence sociale ou mondaine. Elle est maintenant essentiellement référée à une exigence hygiénique voire physiologique.

La rectitude s'exprime en termes dépouillés où le ventre s'efface comme les épaules
20 se retirent ; rapidement esquissée, elle s'étend à l'ensemble de la silhouette. La description se plaît à l'évocation des profils. Il faut « avoir la tête droite, les épaules un peu en arrière sans avancer le ventre⁸ ». Pour la première fois, le ventre n'est plus cité comme devant se porter en avant. Le redressement suppose confusément un recours accru au contrôle musculaire. Il se parle dans un discours neutre, exempt de toute moralisation. Les précisions
25 ne se sont pas nécessairement appauvries, elles sont inséparables de l'explication qui maintenant les justifie. La norme est présentée à l'enfant comme devant rendre plus efficace la physique du corps. Mais surtout, avec Andry⁹ s'était amorcée une rupture. Elle se poursuit dans la seconde moitié du siècle lorsque le mouvement semble devenu le principal recours

¹ Coercitions : contraintes, pressions.

² Corsets et maillots : sous-vêtements féminins qui serrent la taille et le ventre ; langes qui enveloppent et compriment le torse et les membres.

³ La tenue : la manière de se tenir.

⁴ Tributaire : dépendante.

⁵ Citation du livre de J.-J. Rousseau, *L'Émile ou De l'Éducation*, 1762.

⁶ Édificateurs : instructifs et structurants.

⁷ Rectitude : droiture et fermeté.

⁸ Citation du livre de J. Ballexserd, *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*, 1762.

⁹ N. Andry De Boisregard (1658-1742), médecin spécialisé dans l'orthopédie.

30 de la pédagogie posturale¹⁰. Elle se spécifie lorsque celui-ci est affirmé symboliser une
démarche libératrice : « Les enfants qui ont déjà des maîtres, qui reçoivent diverses
instructions, doivent au contraire ne connaître plus d'autres jeux que ceux dont l'exercice
est le principal objet¹¹... »

35 L'enseignement de la posture reflète ici, banalement, un des repères que de
multiples histoires de l'éducation se sont longtemps plu à souligner. Il réitère¹² sur le versant
de la vie physique, ce qui se modifie dans des secteurs étendus de la pédagogie : un souci
explicite et ostentatoire¹³ de ne pas étouffer l'enfant sous des « guidages » trop pressants.
De fait un changement, schématiquement représenté par l'abandon du maillot et du corset,
ainsi que la promotion¹⁴ d'un exercice multiforme, supposent un abord très différent du corps
40 enfantin, une confiance plus grande dans ses ressources, une reconnaissance plus sûre de
son autonomie possible, une mise en valeur moins captive et hésitante de ses vigneurs.
L'exercice est souvent décrit ici comme une allégresse¹⁵, comme une réconciliation avec
des forces ne demandant qu'à s'affranchir : « C'est un don, je le répète, que le souverain
créateur leur fait à cet âge de faiblesse... Il ne faut donc pas s'opposer à ces plaisirs¹⁶. » Il
s'assimile même à une turbulence¹⁷ nécessaire. Sa promotion, en tout cas, est éprouvée
45 comme une rupture, comme la transgression d'un interdit. Il s'agit, en un sens, d'effacer une
« condamnation ». Il s'agit d'ironiser sur le fait que le comportement des enfants, des filles
en particulier, puisse devenir « un crime digne de la plus sévère réprimande, si profitant de
l'absence de leurs surveillants, ils courent ou sautent dans la chambre¹⁸ ». La netteté du
changement ne peut en rien le faire sous-estimer. C'est comme si un corps triomphant avait
50 maintenant à éprouver ses puissances et ses pouvoirs. Il se « dépense » en s'opposant aux
rigidités compassées des bienséances¹⁹ [...].

Un tel programme ne peut aller toutefois sans instaurer à son tour ses propres
contraintes, plus subtiles, plus indirectes, plus souterraines même, mais qui ne manqueront
pas de faire peser l'hypothèque²⁰ sur une liberté si avantageusement affichée.

(752 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 188 mots. Une tolérance de plus ou
moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 169 mots et au plus 207
mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et vous indiquerez à la
fin de la contraction le nombre de mots qu'elle comporte.

Essai : *Libérer le corps permet-il de libérer l'esprit ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui
sur *Gargantua* (chapitres XI à XXIV) de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction
(texte de Georges Vigarello) et sur ceux que vous avez étudiés dans l'année dans le cadre
de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle ». Vous pourrez
aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

¹⁰ Pédagogie posturale : enseignement de la posture du corps.

¹¹ Citation extraite du livre de Brouzet, *Essai sur l'éducation médicale des enfants et sur leurs maladies*, 1754.

¹² Réitère : répète, recommence.

¹³ Ostentatoire : manifeste, souligné.

¹⁴ Promotion de : encouragement à, louange de.

¹⁵ Allégresse : joie vive et bruyante.

¹⁶ Citation de J. Ballexserd.

¹⁷ Turbulence : agitation bruyante et désordonnée ; tempérament ou caractère lié à ce comportement.

¹⁸ J.-C. Desessartz, *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge*, 1760.

¹⁹ Bienséances : règles de comportement.

²⁰ Faire peser l'hypothèque : déprécier, faire perdre de la valeur.

B – La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme » / parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte : Adeline Wrona, « Le portrait, un genre médiatique ? », *Effeillage*, numéro 2, juillet 2013.

5 Tout portrait engage un jeu de relations à trois termes, liant le sujet représenté, l'auteur de la représentation et son destinataire. Pour qu'il y ait portrait, il faut donc qu'il y ait eu cette rencontre, dont l'image, ou le texte, portent la trace. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'enjeu communicationnel du portrait, dès la naissance du genre, attribuée par Pline le Jeune¹ à un potier grec désireux de consoler sa fille au moment où son amant la quittait pour faire la guerre au loin. L'artisan traça les contours de l'ombre projetée par le jeune homme sur le mur de son atelier, puis appliqua de l'argile sur cette forme, qu'il modela en effigie². Le premier portrait, donc, est porteur de toute une histoire d'affections, plurielle, mêlant liens filiaux et liens amoureux.

10 Tableaux, médaillons, bustes sculptés, et davantage encore pièces de monnaies ou peintures miniatures : autant d'objets qui accompagnent la vie sociale, des cérémonies nuptiales aux rituels funéraires³, en passant par les moments de consécration politique ou professionnelle (élections, sacres, promotions).

15 Bien sûr, un portrait est d'abord la représentation d'un individu. Que ce personnage soit identifiable, et porte un nom qui donne son titre au tableau, est la condition d'appartenance au genre du portrait. À travers cette figure singulière, pourtant, se joue aussi une représentation du collectif : car les usages du portrait sont fondamentalement sociaux, et la représentation s'adapte à ces modes d'appropriation anticipés.

20 Dans un ouvrage intitulé *La Société des individus*, Norbert Elias [...] propose de penser l'individu comme un « je-nous », en allemand, *ich-wir*. Le « nous » (la société) est ce qui me permet, au terme d'un processus de socialisation, de devenir un « je ».

25 Le portrait participe de ce processus, dans sa circulation sociale : il promène des images d'individus adaptées à des situations collectives – cérémonies ou galeries de musées, ou même collections privées vouées à être, un jour ou l'autre, exhibées pour un regard extérieur.

30 Le développement des médias modernes ouvre un nouvel espace de circulation aux images individuelles. Dès la monarchie de Juillet⁴, le journal quotidien se modernise, en se démocratisant ; la lecture des périodiques devient une pratique culturelle courante, qui se massifie au tournant des années 1860, quand *Le Petit Journal* lance pour la première fois la vente au numéro.

35 Dans les mêmes décennies, le portrait devient un genre journalistique : l'écrivain Charles de Sainte-Beuve devient le spécialiste de ce nouveau format, hybride⁵, entre technique littéraire et adaptation au support médiatique. Peu à peu, les pages du journal font leur place aux transpositions textuelles des pratiques sociales

¹ Pline le Jeune : historien romain de l'Antiquité.

² Effigie : représentation d'une personne.

³ Des cérémonies nuptiales aux rites funéraires : des mariages aux enterrements.

⁴ Monarchie de Juillet : régime politique de la France entre 1830 et 1848.

⁵ Hybride : composé d'éléments de natures ou de styles différents.

anciennes : éloges académiques, nécrologies⁶, carnets de l'actualité mondaine sont autant d'occasions pour produire des portraits au quotidien.

40 Le texte s'enrichit de l'illustration, car la mise au point de la technique photographique, autour de 1840, et surtout celle de la lithographie⁷, ont rendu la reproduction des images bien moins coûteuse. Une nouvelle famille de journaux fait alors son apparition : *La Galerie contemporaine*, *Les Contemporains célèbres*, *Les Hommes du jour*... Autant de titres périodiques qui se proposent de livrer, à chaque numéro, un musée mis au goût du jour, où sont exposés – par l'écrit et par l'image – les portraits des contemporains. [...]

45 Parfois, quand l'actualité devient *breaking news*, le portrait envahit le quotidien. Au lendemain du 11 septembre 2001, par exemple, le *New York Times* se lance dans une fascinante entreprise d'investigation qui passe par une pratique systématisée du portrait ; une rédaction dans la rédaction est créée pour réunir, chaque jour, les informations nécessaires à la publication de plusieurs centaines de « Portraits of Grief ». Ces « portraits de chagrin » recomposent la biographie de tous les disparus
50 du World Trade Center : il y en aura plus de 2 000, et leur publication durera plusieurs mois.

55 Le deuil collectif prend appui sur cette fresque éclatée, où la communauté nationale fragilisée se recrée une identité narrative. Les disparus du 11 Septembre exemplifient le fonctionnement du « je-nous » figuré par le portrait médiatique : à la fois uniques par leur nom, leur âge, et tout ce qui fait leur identité civile, ces héros ordinaires prennent sens dans une série et incarnent chacun à leur façon un aspect de la société américaine. [...] Tout individu représenté dans le portrait vaut⁸ un peu plus que par lui-même – car en lui, c'est un peu de la société qui se donne à lire.

(735 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 184 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 165 mots et au plus 203 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Essai : *Pensez-vous, comme Adeline Wrona, que « Tout individu représenté dans le portrait vaut un peu plus que par lui-même » (l.58-59) ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur le livre XI des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction (texte d'Adeline Wrona) et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle (cinéma, peinture, photographie...).

⁶ Nécrologies : articles consacrés à une personne morte récemment.

⁷ Lithographie : gravure, reproduction par impression sur un papier.

⁸ Vaut : est estimé à, correspond à.

C – Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte : Claire Marin, *Être à sa place*, 2022.

Pourquoi m'est-il si difficile de ranger ? Peut-être précisément parce que, contrairement à ce que nous tenons pour acquis, chaque chose a plusieurs places possibles et non pas une place définitive. Chez moi, les choses se dispersent, elles ne tiennent pas en place, comme des enfants turbulents. Il n'y a pas toujours d'endroit évident pour une chose. Classifier les choses, les remettre en ordre, à leur place, me demande toujours une énergie démesurée. Il y a tellement de façons différentes d'ordonner les choses : organiser un placard, trier ses papiers, ranger sa bibliothèque. Et si la dimension pratique prend souvent le dessus, elle ne suffit pas à résoudre la question. Car les places ne vont pas de soi. Ni celles des choses, ni celles des personnes. Bien sûr, celles-ci ont souvent une place déjà définie, du moins théoriquement, par leur statut, leur fonction, leur relation avec moi. Le hasard de la naissance, les circonstances, le déterminisme social¹, tous ces éléments ont donné une place dans mon « monde » à ma sœur, mon supérieur hiérarchique, mes amis, mes voisins. Une place centrale et durable ou, au contraire, fragile, éphémère, accidentelle. [...]

Car nos places, dans certains cas, nous contraignent, nous figent dans une identité qui n'est plus la nôtre. Cette place si familière, que dit-elle encore de vrai sur moi ? N'est-ce pas seulement le souvenir de celui ou celle que j'ai été ? Qui n'a pas été vexé (ou secrètement réjoui) d'être encore à la table des enfants ? Cette place-là, dans cette famille, dans cette situation sociale, est-elle encore la mienne ou celle de quelqu'un que je ne suis plus ?

Nous sommes à la fois rassurés par la répétition et l'occupation habituelle des places, et angoissés à l'idée de nous laisser emprisonner par cet ordre. Nous sommes aussi inquiets d'un ordre qui vacille et nous fait vaciller avec lui, qu'insatisfaits à l'idée de stagner. Cette ambivalence² de notre rapport à l'ordre du monde et à la place de chacun explique les oscillations de nos existences, les hésitations quant aux lieux réels et symboliques que nous habitons. On attend ainsi souvent d'un changement d'endroit qu'il produise, confirme ou matérialise des déplacements intérieurs, des modifications intimes.

Mais l'ordre me classe autant qu'il me décline. Et l'on se méfie des places assignées³ qui prescrivent nos comportements et prédéterminent nos actions. L'injonction « reste à ta place » s'adresse souvent à ceux qui menacent de bouleverser l'ordre établi, les hiérarchies installées, les pouvoirs dominants. Celui à qui l'on intime⁴ de rester à sa place est celui que l'on veut enclorre⁵ dans un espace mineur,

¹ Déterminisme social : mécanisme par lequel chaque individu se voit attribuer une place en fonction de son origine sociale.

² Ambivalence : dimension double, ambiguë.

³ Assignées : attribuées de force, imposées.

⁴ Intime de : ordonne de.

⁵ Enclorre : enfermer.

35 secondaire, inférieur. Dans la hiérarchie du couple, de la famille, du travail, la parole
de la femme, de l'enfant, du domestique, de l'ouvrier, peut ainsi être muselée⁶. Rester
à sa place, c'est rester silencieux, ne pas parler de ce que l'on n'est pas censé
comprendre, ce qui ne nous « regarde » pas. Celui à qui on ordonne de rester à sa
40 place est précisément celui qui a déjà commencé à regarder ailleurs. Au-delà de la
cuisine, de la chaîne de production, de l'atelier de confection.

Si l'on peut imaginer un monde où chaque chose aurait sa place, il faut pourtant
se méfier des univers où la place de chacun serait prédéfinie. Perec⁷ souligne la
violence des taxinomies⁸, des ordres fixes, des assignations de places. « Derrière
toute utopie⁹, rappelle-t-il, il y a toujours un grand dessein taxinomique¹⁰ : une place
45 pour chaque chose et chaque chose à sa place. » Classer, déclasser, déplacer,
interdire de nouvelles places, et avec elles, des dynamiques, des échanges, des
rencontres. Distinguer, séparer pour s'assurer que les lignes des uns et des autres ne
se croiseront pas. L'idée que « chaque chose a sa place » devient angoissante.
Penser des mises en place, c'est assigner à chacun une place fixe, l'enfermer dans
50 cette case, épinglé au mur avec son étiquette, comme dans un vieux musée
d'histoire naturelle. Mais cela suppose aussi l'impossibilité que les places soient
redistribuées. [...]

Dans ces univers ordonnés, planifiés, l'illusion serait de croire que la place qu'on
m'attribue reflète ma personnalité ou ma valeur. Il semble au contraire que la
55 singularité de chacun s'efface dans cet ordonnancement. Imaginer des mondes si
cadrés, c'est affirmer que rien ni personne n'est imprévisible, inclassable,
véritablement libre, que chacun peut finalement être inscrit dans une liste, dans une
série, où se diluent les caractères particuliers, où l'identité personnelle disparaît.

(775 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 194 mots. Une tolérance de plus
ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 174 mots et au plus
214 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et vous
indiquerez à la fin de la contraction le nombre de mots qu'elle comporte.

Essai : *Dans la recherche d'égalité, écrire et combattre signifie-t-il bousculer toutes les
places ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant
appui sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule »
au « postambule ») d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction
(texte de Claire Marin) et sur ceux que vous avez étudiés dans l'année dans le cadre
de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle ». Vous
pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

⁶ Muselée : empêchée, baillonnée.

⁷ Georges Perec (1936-1982) : écrivain, auteur de l'essai *Penser / classer* dont est extraite la citation
qui suit.

⁸ Taxinomie : classification.

⁹ Utopie : société imaginaire et idéale, parfaitement ordonnée.

¹⁰ Dessein taxinomique : projet de classement.